

BULLETIN MUNICIPAL DE
LA VILLE DE SARRE-UNION
JUILLET 2021

échos et images

*Un bel été à
Sarre-Union !*



Jeunesse

Deux nouvelles
formations BTS à
la rentrée 2021



Dossier

De nouveaux outils de
communication pour la
commune



Seul événement marquant de ce début d'année, la cérémonie du 8 mai qui s'est tenue en comité restreint

GIC
Exposition vente kermesse
Temple Réformé de la Villeneuve
Samedi 31 juillet et dimanche 1er août 2021
Au profit de la recherche médicale
www.gic67.fr

Le Groupement d'Intérêts Culturels vous propose
L'ART SOUS LES Tilleuls
4 & 5 Août 2021
4^e édition
SARRE-UNION Villeneuve
Pour plus d'informations : www.gic67.fr ou gic67@orange.fr

Directeur de la publication : Marc Séné
Conception et impression : Imprimerie Scheuer
Photos : C. Bortoluzzi, E. Weber
Associations de Sarre-Union
Marie-Colette Becker
Mockups site web par freepik.com
Dépôt légal : 2nd semestre 2021
ISBN : 978-2-36329-082-3

échos
et
images

Bulletin Municipal de Sarre-Union
Juillet 2021

animations

Agenda 2021

En raison de la situation sanitaire, de nombreuses manifestations sont annulées ou reportées. Pour vous tenir informé(e), vous pouvez consulter le site Web de la commune : www.sarre-union.fr

JUILLET

- 14 - Cérémonie de la fête nationale.
- 18 - « Sur les traces des Mennonites de la Région ». Présentation historique et exposition au Temple Réformé à 10h30. Témoignage d'un médecin chrétien, le Docteur Christian Klopfenstein. Animation musicale. A 12h30 : Pizzas-flamms à l'Auberge du Moulin (Harskirchen). Inscriptions au 03.88.00.90.45. A 15h : visite guidée du Moulin « mennonite ». Renseignements : 06 79 10 69 58.
- 31 juillet au 1er août - Grande exposition-vente de tous les ateliers de créativité du GIC au Temple Réformé. Kermesse avec des grands jeux dans la cour du Temple, yoga en nocturne avec Carine Linz et gymnastique douce.

AOÛT

- 4 et 5 - « L'art sous les tilleuls » organisé par le GIC. Ateliers de création pour petits et grands (à partir de 4 ans) autour du thème « une planète pour tous » sur la place des Tilleuls (Villeneuve). Sur inscription à l'adresse gic67@orange.fr ou 03.88.00.33.03.
- 6 - Concours de pétanque au boulodrome à 14h.
- 15 - Marché aux puces organisé par l'Union Sportive de Sarre-Union.

SEPTEMBRE

- 12 - Confirmation des jeunes de la paroisse à 10h en l'église de la Villeneuve ou à la salle de la Corderie (selon les règles sanitaires en vigueur).
- 25 - Spectacle « Télé en panne / Papa est connecté » organisé par la BDBR à 11 heures au Centre socio-culturel.

OCTOBRE

- 9 - Dans le cadre du Festival de Fénétrange : L'Ensemble Appassionato sous la direction de Mathieu Herzog au Centre socio-culturel à 18h.
- 10 - Initiation et découverte des champignons par l'Association Nature Alsace Bossue (ANAB). Renseignements : 03 88 00 30 27. Mail : asso.anab@outlook.fr Site web : naturealsacebossue.over-blog.com
 - Bourse aux vêtements d'automne organisée par le GIC à la Corderie.
- 17 - Bourse aux affaires de bébé organisée par les Bambins de la Sarre à la Corderie.

NOVEMBRE

- 6, 13, 20 et 27 à 20h et le 28 à 15h - Théâtre alsacien « D' Mâdâm Irma un de Trâm » organisé par le Bocksbrunne Theater au Centre socio-culturel.
- 27 - Concert d'ouverture de l'événement « Un merveilleux Noël en forêt » proposé par le GIC et la municipalité. Concert de l'ensemble vocal Filigrane en l'église protestante de la Villeneuve à 20h.

DÉCEMBRE

- 1 et 2 - Spectacle « Gens du pays » organisé par la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue.
- 3 - Grand marché de Noël sur la place de la république de 13h à 21h.
- 4 - Repas des Aînés.

Sans oublier le marché hebdomadaire chaque mercredi de 8h à 12h et le marché des saveurs le 3^e vendredi du mois de 16h à 19h sur la Place de la République.

Chères Sarre-Unionnaises,
Chers Sarre-Unionnais,

À l'heure où vous lirez notre bulletin municipal, les principales restrictions imposées par la crise sanitaire seront levées.

Nous avons vécu durant ces 15 derniers mois, trois confinements qui engendreront malheureusement des difficultés économiques, mais qui auront également des répercussions sur la santé de nos concitoyens. Nous vous recommandons de rester prudents durant cet été, tout en profitant pleinement des moments de retrouvailles avec la famille et les amis.

Vous trouverez dans ce bulletin, un dossier sur les nouveaux outils de communication de la commune. Nous vous encourageons à découvrir notre nouveau site Internet, à l'adresse : www.sarre-union.fr et à vous inscrire à la lettre d'informations électronique diffusée régulièrement par la commune.

Une fois encore, nous vous rappelons les différentes règles en matière d'urbanisme et nous vous recommandons de venir en mairie pour tout type de travaux que vous envisagez de réaliser. Pour passer un été agréable, nous vous indiquons également plusieurs mesures de « bon voisinage » à respecter.

Enfin, vous découvrirez plusieurs articles consacrés à la vie associative de notre commune.

Bonnes vacances à toutes et à tous...

Marc SÉNÉ
Maire de Sarre-Union



Festival de Fénétrange : un atelier de préparation au concert

Ils ont pour nom Arod, Hanson, Agate, Confluence et Wassily, cinq quatuors à cordes qui se produisent sur les plus grandes scènes internationales.

Ils se réunissent au sein de l'ensemble Appassionato de Mathieu Herzog, en compagnie du pianiste français David Kadouch et de la soprano dramatique Marie-Laure Garnier, récente révélation lyrique aux Victoires de la Musique Classique 2021. Ils interpréteront : Métamorphoses pour orchestre à cordes (Richard Strauss), Wesendonck-Lieder (Richard Wagner) et le concerto pour piano et orchestre n°3 en ut mineur, Op. 37 (Ludwig van Beethoven).

Un atelier de préparation au concert est proposé par la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue, en partenariat avec le Festival de Fénétrange, le samedi 25 septembre au matin à Sarre-Union (horaire et lieu communiqués ultérieurement).

Destiné aux jeunes à partir de 10 ans et aux adultes (uniquement sur inscription auprès du Festival de Fénétrange), cet atelier sera un moment privilégié, un temps de rencontre et d'échange pour découvrir en détail le programme du **concert qui aura lieu le Samedi 9 octobre à 18h au Centre socio-culturel de Sarre-Union.**

Il vous donnera le goût de la musique, et plus encore du concert ! Laura Stébé, artiste lyrique et diplômée en musicologie, vous donnera les clés de compréhension des œuvres tout en vous faisant découvrir l'univers fascinant de la musique classique et de ses instruments. **La participation à cet atelier donnera droit à une entrée au tarif réduit (20€) pour les adultes et à une entrée gratuite au concert de Sarre-Union pour les moins de 18 ans.**



Musique à l'école élémentaire : trois classes en rythme !

Depuis le 19 janvier, Lisa Calicchio et Benjamin Thimel, deux stagiaires du Centre de Formation de Musiciens Intervenants interviennent tous les mardis matin dans 3 classes de l'école. Leurs déplacements sont pris en charge par la commune. Voici un aperçu des activités proposées dans les classes.



Lisa Calicchio et Benjamin Thimel ont animé des ateliers musicaux

Dans le CM1/CM2 de Mme Bantzhaff, l'objectif des séances est d'utiliser la musique et le chant pour enrichir le vocabulaire des enfants. Tout commence par des étirements, puis des exercices de respiration et des vocalises. Suivent des jeux de rythmes en percussions corporelles ou des productions sonores avec des objets (papier, noix...). La séance se termine par l'apprentissage de chansons : « Racines », une chanson en yaourt, « Le tango du rat » et « Les p'tits papiers ».

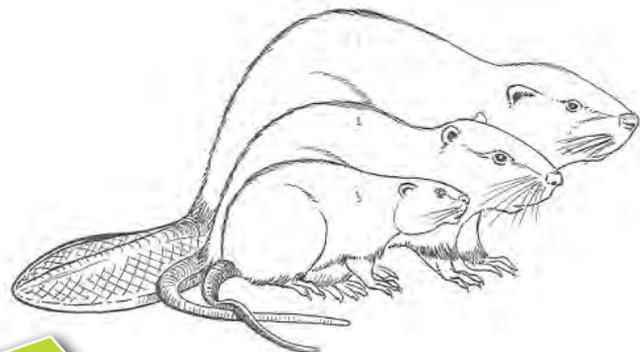
Les élèves de CM1/CM2 de Mme Fillinger travaillent autour des chants traditionnels. Ouvrir les enfants à d'autres langues et cultures, acquérir du vocabulaire autour des sons pour les différencier et développer la créativité par l'improvisation autour des rythmes, tels sont les objectifs de ces interventions. Après un échauffement, les enfants apprennent des chants traditionnels, « Usküdar » (turc), « V'la le bon vent » (canadien), « Tchiko laniko » (judéo espagnol) et « Racine » (africain).

Dans la classe de CE2 de Mme Muller, les élèves commencent par des rituels d'échauffement pour améliorer la posture, la respiration et la voix sous forme de jeux imagés (étirements, tapoter son corps en faisant tomber des gouttes de pluie sur soi, tracer un soleil et ses rayons en prononçant un son en continu). Ils poursuivent ensuite par l'apprentissage de chants en chorale en lien avec le thème de l'eau afin de mettre en « son » une histoire écrite par les élèves.

Les dents de la Sarre

Les élèves du CP/CE1 bilingue ont découvert, grâce à Sébastien Mangin, animateur à la Grange aux Paysages, que le castor vit dans la Sarre à Sarre-Union dans un site classé Natura 2000. Ils ont rédigé un article très intéressant dont voici quelques extraits :

« Le castor est un animal protégé. Il pèse environ 20 kg et mesure environ 1 mètre. C'est un mammifère. Il a une longue queue plate avec des écailles et des dents orange. C'est un rongeur. Il a des pattes palmées à l'arrière et des griffes à l'avant. Il a deux couches de poils bruns : une 1ère douce et chaude et une 2e adaptée à la nage comme une combinaison. Il vit toute sa vie avec la même femelle. Ils ont de 2 à 4 petits qui s'appellent les castorins. »



Ne pas confondre : un CASTOR (queue plate), un RAGONDIN (queue de rat, museau blanc, plus petit), un RAT MUSQUÉ (petit rat)

« C'est un rongeur. Il mange des feuilles et des bourgeons. Il coupe aussi du saule grâce à ses dents orange blindées de fer. Il ronge de l'aulne, du bouleau et parfois du noisetier. Il ne mange pas le bois, juste l'écorce. Le bois sert pour un barrage ou pour la litière de sa hutte, c'est comme des petites miettes de bois. »

« Nous préférons garder l'endroit secret, pour le protéger. S'il y a trop de visiteurs, le castor s'enfuira et quittera cet endroit pour toujours. Il n'y a aucun risque de voir un castor dans les jardins de Sarre-Union ! Prenez soin de lui, car il prend soin des autres espèces et de la nature. Et nous l'aimons beaucoup ! Merci ! »



Le castor a rongé les noisetiers

Cercle d'Entrepreneurs d'Alsace Bossue : deux nouvelles formations diplômantes en alternance en 2021

Le Cercle d'Entrepreneurs d'Alsace Bossue, ce sont 11 entreprises d'Alsace Bossue accompagnées de leurs 7 partenaires, dont la commune de Sarre-Union, qui oeuvrent en faveur d'une collaboration innovante via l'apprentissage.

Depuis 2 ans, le Lycée G. Imbert propose deux diplômes en alternance : le Bac Pro Maintenance des Équipements Industriels (MEI) spécialité pilotage de lignes de production et le Bac Pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle (TCI).

Dès septembre 2021, deux formations supplémentaires en apprentissage seront lancées : le BTS Conception Réalisation en Chaudronnerie Industrielle (CRCI) et le BTS Maintenance des Système (MS) spécialité pilotage de lignes de production. Elles sont le fruit d'un travail collégial entre les collectivités territoriales locales, les entreprises d'Alsace Bossue concernées et l'Education Nationale.

Des formations diplômantes en alternance : un réel besoin sur le bassin.

Un travail de partenariat avec les représentants du Rectorat, du Lycée G. Imbert, de la commune de Sarre-Union et de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue, a permis d'aboutir à l'ouverture de deux sections Bac Pro en septembre 2019. Notons que la première année de formation en Bac Pro est sanctionnée d'un diplôme intermédiaire (BEP ou CAP). Cerise sur le gâteau : les jeunes diplômés se voient proposer un CDI à l'issue de leur formation. Pour poursuivre le cursus, deux formations BTS seront proposées dès la rentrée 2021, toujours en alternance. Une première en Alsace Bossue !

Une organisation concertée

Outre la collaboration inhérente au principe de l'alternance, le lien entre lycée et entreprises est largement

privilegié. En effet, de nombreux cours sont coanimés par les enseignants et les professionnels, soit au lycée, soit directement dans les entreprises. Ainsi, chaque jeune voit son apprentissage enrichi par la multiplicité des formations suivies : en établissement scolaire, dans son entreprise d'accueil, et au sein des autres entreprises partenaires. En résultent des connaissances plurielles, des compétences étoffées, une vision plus fine du savoir-faire des entreprises du territoire.

Une dynamique au service du développement local

Accueillir des étudiants salariés représente une réelle plus-value pour la ville de Sarre-Union : ils ont la possibilité d'être hébergés sur place, notamment dans les logements à loyer modéré proposés par la commune. Par ailleurs, la commune de Sarre-Union a témoigné une nouvelle fois son soutien en investissant dans la restauration d'un bâtiment situé au centre-ville dans l'objectif de proposer de nouveaux logements aux étudiants. Aussi, ces jeunes en formation participent à la vie économique, sociale et culturelle de la localité.

Ce dispositif de formation innovant est aujourd'hui un véritable levier de développement de notre territoire puisqu'il témoigne du dynamisme de nos entreprises locales et de nos services publics, tout en permettant la formation et le recrutement de jeunes sur des métiers d'avenir. Le tout permettant de développer l'attractivité de notre territoire sur le court, moyen et long terme.

Pour plus d'informations rendez-vous sur invente-ton-avenir.fr



Communication : de nouveaux outils pour la commune

S'inscrivant dans le projet de développement de sa stratégie de communication, la commune de Sarre-Union a confié à l'agence « la couleur du Zèbre » la refonte de son site web ainsi que la création de son identité graphique. Mis en ligne ce mois-ci, le site www.sarre-union.fr est la nouvelle vitrine de la ville et son principal canal d'information sur le Web.

La refonte d'un site internet est toujours un travail de longue haleine. Pour cette prestation, la commune a accordé sa confiance à Emmanuel Winstein et son équipe de l'agence de communication alsacienne « la couleur du Zèbre », qui ont mené à bien ce projet avec brio.

Ce sarre-unionnais (voir portrait en page 8) a mis à profit son expertise en communication et ses connaissances du territoire pour travailler en lien constant avec les élus et l'équipe municipale chargée de la communication. Le nouveau site est plus attrayant, plus clair, plus convivial et surtout plus complet que le site précédent conçu en 2012, devenu obsolète.



L'objectif principal était de mettre en valeur toutes les richesses du bourg-centre : son patrimoine historique et son environnement naturel bien sûr, mais aussi sa riche vie associative, sa vie économique (entreprises et artisans) et tous les services que les habitants peuvent y trouver au quotidien.

Mais avant la création du site web, l'agence « la couleur du Zèbre », spécialisée dans la communication institutionnelle, a accompagné la commune dans les premières étapes de la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie de communication par la création d'un logo, d'une baseline et d'une identité graphique complète.



Emmanuel Winstein et l'équipe municipale lors d'une réunion de travail

Une baseline forte, représentative de la commune

L'un des axes de réflexion pour valoriser l'image de marque de la commune fut la recherche d'une "baseline" ou slogan, servant de signature pour définir l'identité de la ville, qui sera déclinée sur tous les supports (publications, newsletter, affiches...). C'est le slogan "**Centre de vie !**" qui a été adopté. "Centre" fait référence au bourg-centre tout en évoquant le projet de revalorisation du centre de Sarre-Union. Il évoque notamment l'engagement de la commune dans le programme "Petites villes de demain" tandis que le mot "vie" évoque l'énergie et le dynamisme à tous les niveaux : associatif, économique, scolaire et social. Le point d'exclamation final formalise la notion d'engagement et d'affirmation de ce positionnement.

Un logotype entre tradition et modernité

Le logo est composé de deux éléments : le nom de la ville et le blason. L'emblématique blason a été rafraîchi tout en restant parfaitement identifiable afin d'en créer une version plus actuelle et épurée sous la forme d'un aplat de couleur.



Il a été élaboré en "flat design", un style graphique minimaliste (simple et épuré) devenu très présent dans les interfaces web et mobiles ces dernières années. L'objectif est de s'éloigner de l'évocation de la période médiévale et des armoiries (évoquant la défense et la fermeture) pour s'approcher d'une image d'ouverture et de modernité.

Une gamme de couleurs évocatrices et un logo symbolique

Le bleu électrique sur le blason des années 1990 puis le bleu azur de celui des années 2000 ont cédé leur place à un bleu ciel plus doux. Les autres couleurs fortes sont un bleu plus sombre, le bleu "turquin" symbolisant la Sarre et un vert pomme évoquant l'environnement naturel de la région. La typographie du nom Sarre-Union adopte ces trois nouvelles couleurs dominantes (bleu ciel, bleu turquin et vert pomme) et rappelle parfaitement l'union de Bouquenom et de la Villeneuve. Entre les deux lettres "S" et "U" figurant graphiquement les méandres de la Sarre, c'est le trait d'union qui rappelle l'emblématique pont de la Sarre.



Un site plus complet et convivial adapté aux smartphones et tablettes

Le nouveau site internet www.sarre-union.fr permet aux habitants, de toutes les tranches d'âge, de trouver en moins de trois clics les informations qu'ils recherchent : infos pratiques, formalités administratives, sorties, agenda des animations, services à proximité ou encore les entreprises et commerces de la localité.

L'accent a été mis sur la navigation afin de proposer une recherche d'informations classique par arborescence mais également des navigations transversales par besoins et catégories d'internautes (nouveaux arrivants, seniors, familles, jeunes...).

Le site est désormais accessible sur les tablettes et les téléphones mobiles qui sont de plus en plus utilisés par les internautes. Il devient l'élément central dans la communication de la commune et s'inscrit en cohérence avec l'ensemble des autres outils de communication que sont le bulletin municipal Echos et Images, la newsletter, la Web-TV et prochainement la page Facebook de la ville.

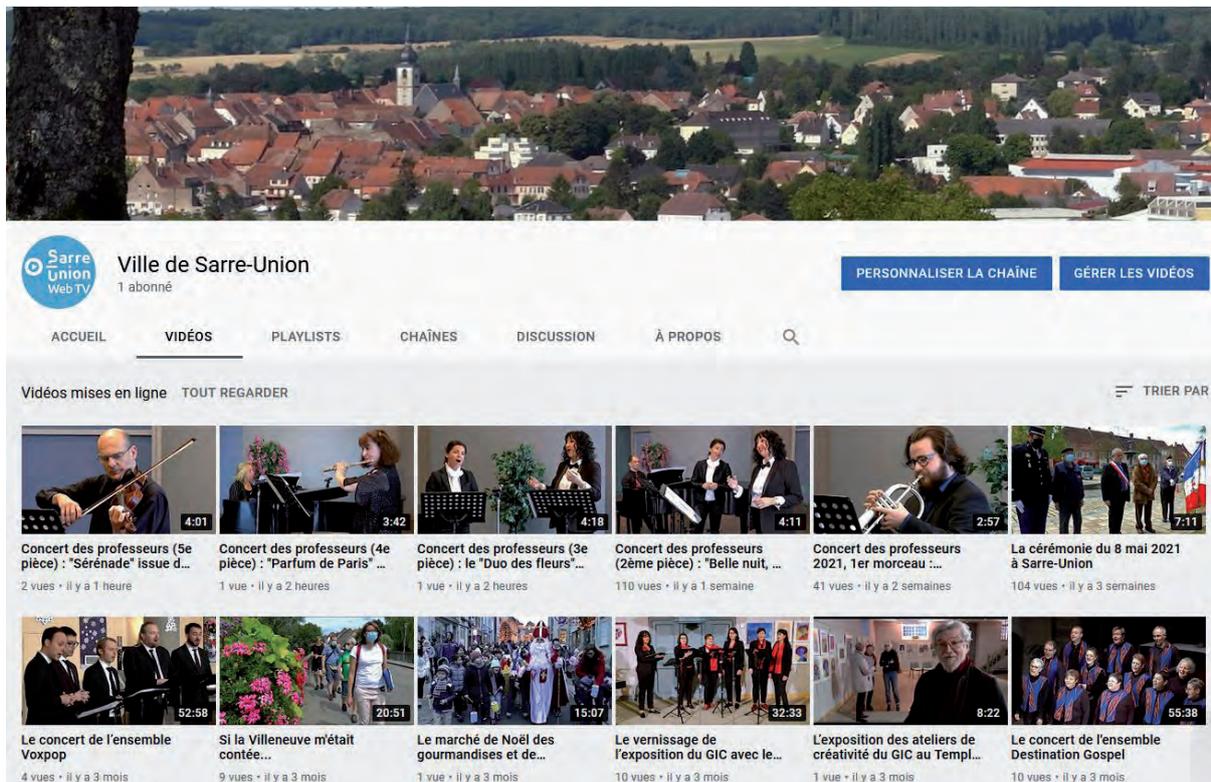
www.sarre-union.fr



Le nouveau site Web de la commune est adapté aux différents supports de communication

TV GIC Bouquenom devient une web-TV

La télévision locale TV GIC Bouquenom qui diffusait ses programmes sur le site tvgicbouquenom.fr depuis la disparition du réseau câblé en 2018, laisse désormais sa place à une Web-TV accessible sur le site web de la commune mais également directement sur le site YouTube. Le rythme de publication reste inchangé avec environ une vidéo par semaine couvrant tous les aspects de la vie de la commune (reportages, culture, festivités et sports).



Inscrivez-vous à la lettre d'information électronique !

Depuis le mois de septembre 2020, les habitants de Sarre-Union ont l'opportunité de se tenir informés par le biais d'une lettre d'informations électronique dont l'inscription se faisait par l'envoi d'une autorisation manuscrite. Désormais les internautes ont la possibilité de s'y abonner (ou se désabonner) directement sur le site www.sarre-union.fr. Les habitants déjà préalablement inscrits à la newsletter n'ont pas à effectuer cette nouvelle inscription. C'est notamment par ce biais que vous seront transmises les dernières infos concernant la vie de la commune comme par exemple la modification des jours de collecte des ordures ménagères, les événements à venir, certaines démarches administratives, la publication de nouvelles vidéos ou, si besoin était, des informations concernant d'éventuelles mesures sanitaires.

Emmanuel Winstein, responsable du projet de refonte du site Web



Originaire de Sarre-Union, Emmanuel Winstein a souhaité revenir s'installer dans la ville de son enfance à la fin de ses études. En 2008 il crée son agence de communication qui a notamment développé les sites web de l'Office de Tourisme de Lorentzen et celui de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue. Il dirige une agence de six personnes aux profils variés : graphistes, développeurs, rédacteurs et community managers. L'agence est spécialisée dans la communication digitale, c'est-à-dire mettre en œuvre une stratégie globale sur Web : du site Web aux réseaux sociaux en passant par le graphisme, le développement Web et le référencement. Il est également enseignant à l'université de Strasbourg depuis bientôt 15 ans dans les domaines d'expertise de son agence. "Transmettre est fondamental pour nous, que ce soit pour les étudiants qui découvrent les métiers du Web ou pour nos clients qui doivent bien comprendre les enjeux d'une stratégie digitale, monter en compétence et gagner en autonomie dans leur communication" explique Emmanuel Winstein.

Zoom sur l'état sanitaire de notre forêt

Comme dans l'ensemble du Grand Est, notre forêt subit depuis trois ans les conséquences d'étés chauds et secs, ainsi que d'autres perturbations liées aux changements climatiques. Les effets sont catastrophiques : attaques d'insectes et de champignons, affaiblissement des arbres, dessèchement allant jusqu'au dépérissement de nombreux individus parfois plus que centenaires.



Dans notre secteur, les épicéas sont d'ores et déjà condamnés

Dans notre secteur, les épicéas sont d'ores et déjà condamnés. Si les attaques de scolytes sont connues depuis bon nombres d'années, le manque d'eau affaiblit les arbres qui ne peuvent plus se défendre, meurent, sèchent et perdent toute valeur. Leur exploitation est fortement déficitaire et les marchés sont saturés par ces bois de qualité dégradée.

Qualitativement, il en va de même pour les autres essences. Bon nombre de frênes subissent les attaques de champignons au niveau des racines et dessèchent. Des chênes également affaiblis par ces effets climatiques n'ont plus les ressources suffisantes pour refaire un feuillage après le passage de chenilles processionnaires et finissent par mourir. Les hêtres eux souffrent et dépérissent par manque d'eau sur les sols argilo-calcaires.

Si la qualité de ces bois a des répercussions financières sur l'exploitation, ils représentent de surcroît un danger suite à leur fragilisation avec le risque de chutes d'arbres ou de branches lors de coups de vent qui rendent leur exploitation plus dangereuse.

Tous les bois ne sont pas impactés, mais les dégâts sont souvent bien visibles et les volumes ne sont pas négligeables. Pour l'année 2020, l'état prévisionnel des coupes a été abandonné pour ne couper que les bois secs. Ceux-ci ont fourni autant de mètres cube de grumes que prévus, mais de piètre qualité.



Tous les bois ne sont pas impactés, mais les dégâts sont souvent bien visibles

Cela amène beaucoup de réflexions pour tous les intervenants forestiers : propriétaires, gestionnaires, exploitants, etc. Même si la régénération naturelle reste à privilégier, certaines de nos essences ne pourront peut-être pas évoluer et s'adapter. De nouvelles essences sont testées pour élargir les choix sylvicoles de demain pour mieux résister à l'évolution climatique.

Les sangliers et cervidés en surnombre font également beaucoup de dégâts en consommant les jeunes plants et mettent à mal la régénération future. Cette lutte ne peut se faire qu'en comptant sur un partenariat avec les chasseurs pour la régulation des espèces afin de revenir à un équilibre forêt-gibier.

Souhaitons que l'on puisse profiter encore longtemps de belles balades dans une forêt forte d'un écosystème riche. N'oublions pas que tous, nous sommes acteurs face à l'évolution climatique. La nature ne s'en sortira peut-être pas seule. A nous de lui donner un coup de pouce !

Informations pratiques en matière d'urbanisme



Avant tout démarrage de travaux et en fonction de la nature de votre projet, une demande d'autorisation devra être déposée dans nos services.

La déclaration préalable de travaux est exigée pour les travaux de faible importance sur une construction existante ou non afin de vérifier que le projet respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur :

- travaux qui créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et d'une hauteur inférieure ou égale à 12 mètres. Ce seuil de 20 m² est porté à 40 m² pour une adjonction à une construction existante à deux conditions :
 - la construction doit être située dans une zone urbaine du Plan Local d'Urbanisme
 - la surface de la construction créée ajoutée à la surface existante ne doit pas faire dépasser la surface de plancher de la totalité de la construction de 150 m².
- travaux de clôture (remplacement ou nouvelle installation).
- travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (par ex. . remplacement des menuiseries extérieures, création d'ouvertures, velux, le changement de toiture...).
- installation d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol.
- les châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1,80 m et 4 m.
- travaux changeant la destination d'un bâtiment, (exemple : transformation d'un local commercial en local d'habitation), lorsque celle-ci n'implique pas de travaux extérieur.

Le permis de construire concerne des travaux plus importants, liés à la construction ou l'aménagement d'une maison individuelle. Celui-ci sera exigé :

- lorsque les travaux envisagés créent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m² (ou supérieure à 40 m² — voir paragraphe concernant les déclarations préalables)
- construction d'une maison individuelle ou un bâtiment de plus de 20 m²
- lorsque les travaux ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, ou lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (exemple : transformation d'un local commercial en local d'habitation).
- lorsque les travaux portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques, ou situé dans un secteur sauvegardé.

N.B. : le recours à l'architecte est obligatoire lorsque la surface existante ou la surface créée additionnée à la surface de plancher existante est supérieure à 150 m².

Le permis de démolir est exigé pour toute démolition totale ou partielle. Un projet de démolition peut être intégré dans une demande de permis de construire.

La demande de permis d'aménager permet d'aménager une unité foncière en créant des lots avec des espaces communs (voirie...). Il est exigé notamment pour la réalisation de certaines opérations de lotissement.

Une autorisation de travaux est toujours délivrée sous réserve du droit des tiers. Il revient au demandeur de vérifier si son projet respecte les règles du Code Civil (servitudes de vue, de passage...)

Plan Local d'Urbanisme

La Commune de Sarre-Union a approuvé le Plan Local d'Urbanisme le 28 avril 2011. Ce document permet de savoir dans quelle zone est située chaque parcelle et permet de se référer au règlement de constructibilité correspondant à chaque zone. Ce document est public et peut être consulté en mairie ou sur www.sarre-union.fr.

Les différents formulaires ainsi que la liste des pièces à joindre peuvent être retirés en mairie ou être téléchargés gratuitement sur le site service-public.fr.

Les règles de bon voisinage

Mesures en faveur de la propreté des rues et des espaces publics

Pour des raisons de sécurité et de salubrité, et conformément à l'arrêté municipal n°30/2009 du 26 mai 2009 réglementant la collecte et l'élimination des déchets sur le territoire de la commune de Sarre-Union, le dépôt prolongé de bacs roulants vides ou pleins, sur le domaine public est interdit. Les bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte et rentrés dès la collecte effectuée. Le maintien d'un bac roulant vide ou plein sur le domaine public constitue un trouble et un risque. Le Conseil Municipal a décidé, par délibération prise en date du 27 mars 2021, que tout abandon de bac roulant le vendredi pour la Villeneuve et le lundi pour le reste

de la commune fera l'objet d'une contravention de 2^{ème} classe, soit 35€ à payer sous 45 jours ouvrables sous peine de majoration.

Les nuisances sonores

L'émission de bruits peut constituer une nuisance forte. Selon l'arrêté municipal du 19 août 2002, vos travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que **du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 14h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, sauf les jours fériés.**

En cas de nuisances sonores dues à un animal domestique, la réglementation s'applique 24h/24. Si un chien est laissé seul et gêne l'entourage par ses aboiements, son propriétaire peut être poursuivi pour tapage diurne ou nocturne.

Les déchets verts

Le brûlage des déchets verts (feuilles mortes, tontes de gazon, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, déchets de jardin) est interdit. Les habitants sont tenus de les déposer à la déchetterie intercommunale de Thal Drulingen.

Son accès étant limité aux habitants de la CCAB, merci de bien vouloir vous munir d'un justificatif de domicile à votre arrivée en déchetterie. Pour assurer un maintien des gestes barrière, **il est fortement recommandé de porter un masque.** De plus, l'accès aux quais reste limité à **5 personnes simultanément** en plus des agents sur place.

Rejoindre la ligne SNCF Sarre-Union – Strasbourg en bus

Avec les nouvelles navettes mini-bus TER Fluo mises en circulation entre Sarre-Union et Diemeringen, du lundi au samedi, il est possible de se rendre plus facilement à Strasbourg grâce aux correspondances à Diemeringen avec les trains TER de la ligne Sarreguemines – Strasbourg.

8 allers-retours quotidiens entre Sarre-Union et Diemeringen.

Temps de trajet Sarre-Union – Strasbourg en 1h20 en moyenne.

Arrêts : gare SNCF et rue des Roses (face à la bibliothèque).



36 Sarralbe - Sarre Union - Diemeringen Du 17 juillet 2021 au 11 décembre 2021

	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Sam	Sam	Sam	Sam	Sam				
	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR
Sarralbe (Centre)	5.57													
Sarre Union	6.13	7.13	8.13	10.13	12.12	16.12	17.12	18.21	7.13	8.13	10.13	12.12	18.13	
Sarre Union (rue des roses)	6.17	7.17	8.17	10.17	12.16	16.16	17.16	18.25	7.17	8.17	10.17	12.16	18.17	
Domfessel (Abri rue principale)	6.24	7.24	8.24	10.24	12.23	16.23	17.23	18.32	7.24	8.24	10.24	12.23	18.24	
Lorentzen (Rue Principale)	6.28	7.28	8.28	10.28	12.27	16.27	17.27	18.36	7.28	8.28	10.28	12.27	18.28	
Diemeringen	6.33	7.33	8.33	10.33	12.32	16.32	17.32	18.41	7.33	8.33	10.33	12.32	18.33	
<i>Train à destination de Strasbourg</i>	830917 6h43	830921 7h44	830923 8h43	86381 10h43	830925 12h48	830929 16h42	830931 17h42	830933 18h51	830921 7h43	830923 8h43	86381 10h43	830925 12h42	86387 18h43	
n° de circulation du car	40011	40013	40015	40017	40019	40021	40023	40025	40013	40015	40017	40027	40029	

Diemeringen - Sarre Union - Sarralbe

	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven	Sam	Sam	Sam	Sam
	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR	CAR
<i>Train en provenance de Strasbourg</i>	830912 6h37	830914 7h37	86380 8h37	830916 10h37	830918 13h37	830922 16h36	830924 17h36	830928 18h38	830930 19h37	86384 8h37	830916 10h37	830918 13h39	830928 18h38
Diemeringen	6.42	7.42	8.42	10.42	13.42	16.41	17.41	18.43	19.42	8.42	10.42	13.42	18.43
Lorentzen (Rue Principale)	6.47	7.47	8.47	10.47	13.47	16.46	17.46	18.48	19.47	8.47	10.47	13.47	18.48
Domfessel (Centre)	6.51	7.51	8.51	10.51	13.51	16.50	17.50	18.52	19.51	8.51	10.51	13.51	18.52
Sarre Union (rue des roses)	6.58	7.58	8.58	10.58	13.58	16.57	17.57	18.59	19.58	8.58	10.58	13.58	18.59
Sarre Union	7.02	8.02	9.02	11.02	14.02	17.01	18.01	19.03	20.02	9.02	11.02	14.02	19.03
Sarralbe (Centre)									20.18				
n° de circulation du car	40012	40014	40016	40018	40020	40022	40024	40026	40028	40030	40018	40032	40034

Le budget 2021 en quelques chiffres

Des dépenses de fonctionnement qui permettent d'assurer le fonctionnement quotidien des services offerts par la Mairie.

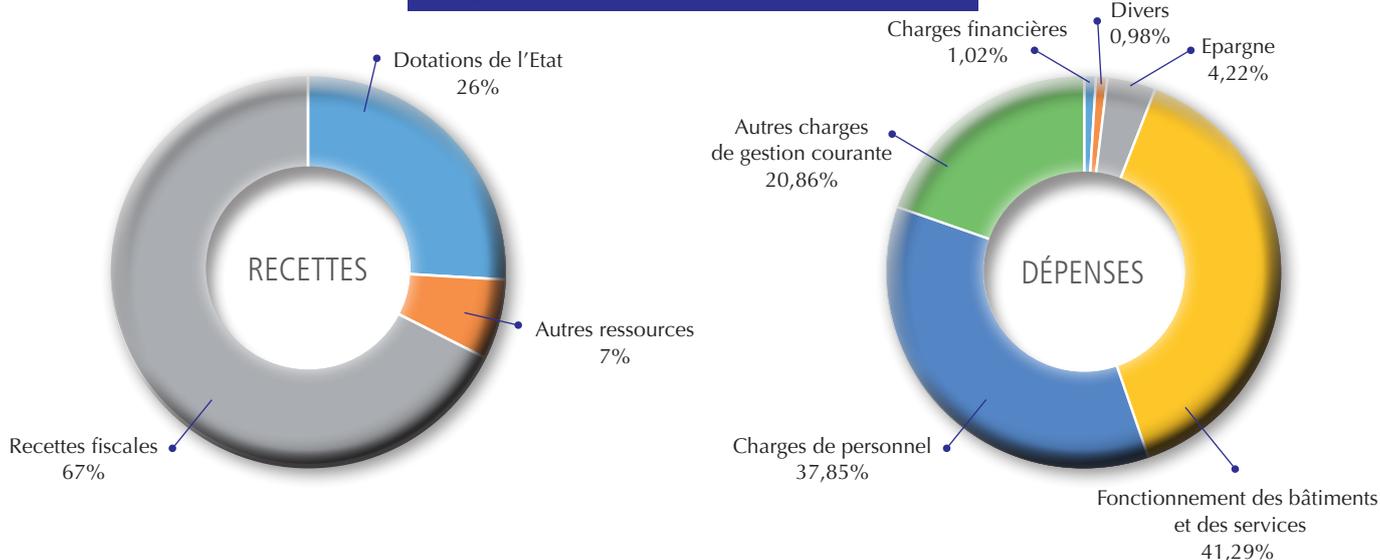
Le budget est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et dépenses de l'année. C'est un document annuel qui constitue la traduction des grands choix politiques de la commune. Il est divisé en deux parties :

* La section de fonctionnement, qui permet d'assurer le fonctionnement quotidien des services offerts par la Mairie,

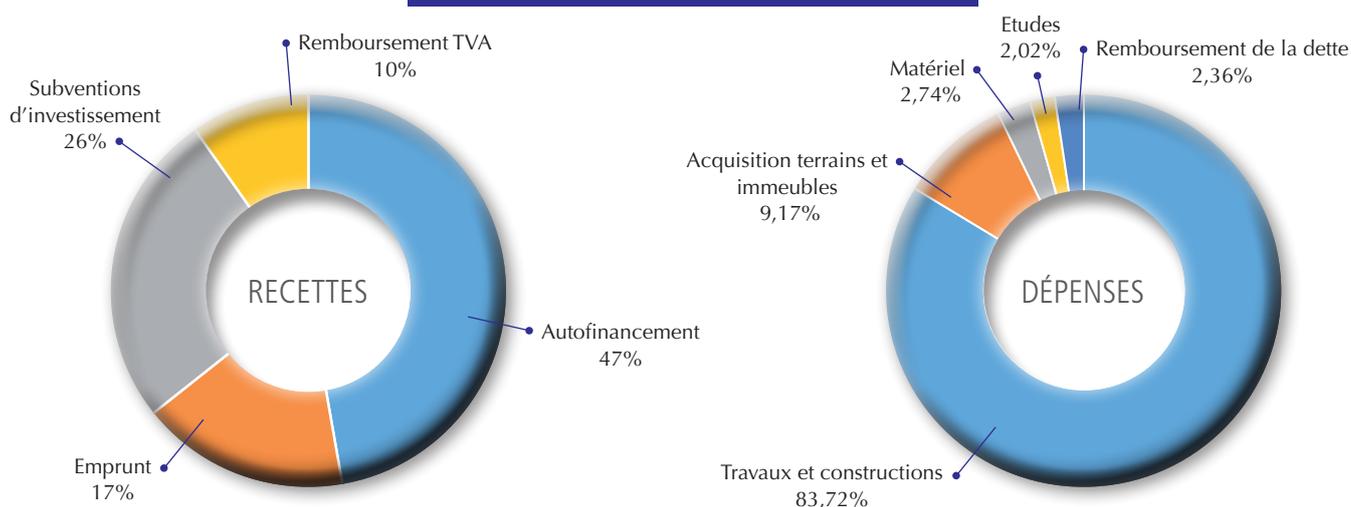
* Et la section d'investissement, pour mettre en œuvre les projets communaux.

BUDGET 2021 DE LA COMMUNE : 7,56 millions d'euros

FONCTIONNEMENT : 3 445 269 €



INVESTISSEMENT : 4 112 782 €



L'investissement en chiffres

- Le projet de logements coachés est entré dans sa phase de travaux. Montant inscrit en 2021 : 800 000 €.
- Les travaux de voirie dont la réfection de la route de Schopperten. Montant inscrit en 2021 : 920 000 €.
- La rénovation du terrain synthétique. Montant inscrit en 2021 : 580 000 €.
- La participation aux travaux de rénovation du pont Esmangart, liée à l'installation de nouveaux candélabres et de luminaires dans le garde-corps : 80 000 €.

Quel est l'impact de la suppression de la taxe d'habitation sur le budget communal ?

Pour près de 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation a été définitivement supprimée en 2020, après avoir été allégée de 30 % en 2018, puis de 65 % en 2019.

Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement est de 30 % cette année, puis sera de 65 % en 2022.

En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Pour la commune de Sarre-Union, la taxe d'habitation représentait 572 850 € en 2020.

Cette perte de ressources est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Ainsi, à Sarre-Union, le taux communal de taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 12,50 % en 2020 à 25,67 % en 2021 incluant la part départementale.

Ce transfert automatique sera totalement neutre pour le contribuable.

Coup de jeune pour le pont de la Sarre

Ce grand-père de plus de deux siècles en avait bien besoin. Après maintes inondations, pluies, gels et coups de chaud, les épaules alourdies par tant de passages et de loyaux services, un bilan général s'imposait.

Verdict : un chantier de rénovation de grande ampleur est nécessaire. Les arches et structures de voirie doivent être rénovées pour lui assurer une bonne longévité.

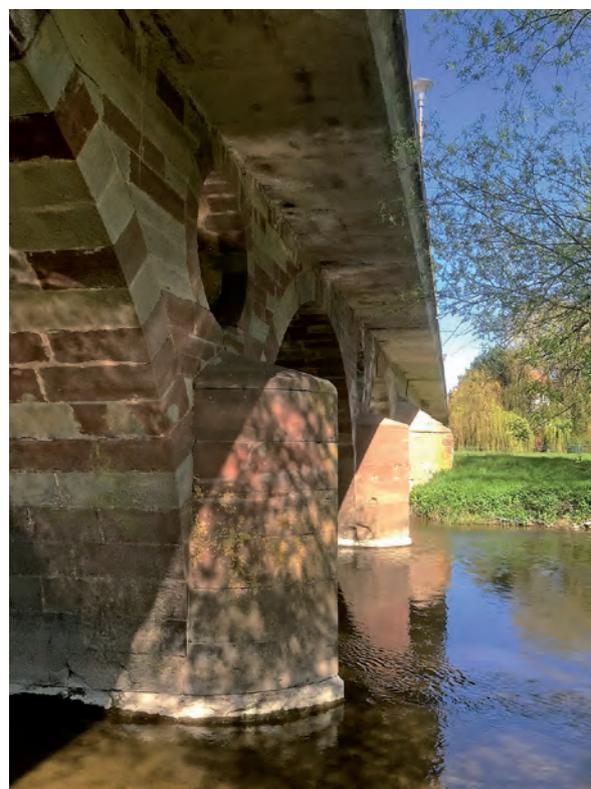
Les études faites par la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace), en concertation avec la commune ont abouti au projet définitif. Ainsi, le revêtement de voirie, la structure des bords de pont, l'écoulement pluvial, les arches ainsi que les trottoirs dont l'un sera élargi pour plus de sécurité piétonne vont être refaits, les garde-corps avec fil lumineuse et les candélabres seront remplacés.

Les travaux se déroulent impérativement en demi-chaussée pour garantir à minima la liaison entre les deux rives des véhicules de moins de 3,5 tonnes. Par manque de largeur, les gabarits supérieurs sont déviés bien en amont et ne peuvent passer pour la durée des travaux. Les engins agricoles et bus scolaires peuvent emprunter la route départementale via Sarrewerden. Les poids lourds ont été déviés par des routes plus larges et sûres via Harskirchen et Fénétrange dans un premier temps. Pour cause de travaux du côté Mosellan, la déviation des poids lourds par Sarralbe n'a pu être mise en place qu'à la fin du mois de mai.

Les premiers travaux et gênes de circulation ont débuté fin mars avec les poses provisoires et déviations des réseaux secs, gaz et eau potable. Les travaux de voirie, de structure et sur les arches ont démarré comme prévu mi-avril pour une durée planifiée à fin octobre.

Pour l'heure, malgré quelques temps d'attente pour les véhicules légers et des trajets plus longs pour les gros gabarits, il n'y a pas de soucis majeurs à signaler, le chantier avance bien et tient ses délais.

Encore un peu de patience pour pouvoir passer sur un bel ouvrage, solide, esthétique et repartir pour une durée d'une cinquantaine d'années au moins, sachant que les derniers gros travaux sur ce pont ont été effectués après-guerre, entre 1950 et 1960.



Les arches font l'objet d'une rénovation



Les travaux s'achèveront au mois d'octobre

Le Bocksbrunne Theater prépare sa huitième saison !

Après une année blanche, le Bocksbrunne Theater prépare sa huitième saison. Les comédiens amateurs répètent depuis plusieurs semaines dans des conditions particulières, en visioconférence, pour vous présenter une pièce en deux actes. Ecrite et mise en scène par Valérie Schœnacker, elle s'intitule « D' Mådàm Irma un de Tràm ». Nous espérons partager un bon moment de rire avec un public nombreux.

Les représentations auront lieu dans la nouvelle salle de spectacle :

Samedi 6 novembre 2021 à 20 heures,
Samedi 13 novembre 2021 à 20 heures,
Samedi 20 novembre 2021 à 20 heures,
Samedi 27 novembre 2021 à 20 heures,
Dimanche 28 novembre 2021 à 15 heures.



Les modalités de réservation vous seront communiquées ultérieurement.

L'Association Emploi Service se rapproche du centre-ville

L'Association Emploi Service se situe désormais au 7 rue du Chalet à Sarre-Union. Elle met à disposition du personnel pour le ménage, le repassage, la préparation de repas et les petits travaux de jardinage...



Les nouveaux locaux de l'Association Emploi Service



Des services sur mesure, adaptés à vos besoins !

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et sur rendez-vous
☎ 03 88 00 25 83
✉ ai-emploi-service@orange.fr

L'UNIAT : vous aide et vous accompagne

Elle vient en aide à toute personne dans le domaine social et notamment la retraite, l'invalidité, le handicap, les accidents du travail et maladies professionnelles, le veuvage, les impôts, l'aide-ménagère, etc.

En effet, les conseillers informent les adhérents sur leurs droits et remplissent tous les formulaires et les transmettent directement aux caisses. Le service d'une grande qualité est très apprécié par les adhérents.

Combattre les injustices, dénoncer les inégalités et revendiquer des améliorations pour ses membres, telles sont les actions menées par l'UNIAT. Dans le cadre de cette activité, elle intervient régulièrement auprès des partenaires, des ministères, voire même du Président de la République.

Site internet (UNIAT-MOSELLE)

☎ 03 87 98 40 14

ou vous rendre au secrétariat à Sarreguemines rue Chamborand n° 21-23
ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 8h à 12h sans rendez-vous.

M. RAMM Gaston, président M. BUCK Olivier, secrétaire général

Mme HAMEL Colette, présidente de section Sarre-Union

☎ 03 88 00 21 27 ✉ hamel.roland@orange.fr



ABA : une ténacité à toute épreuve

La crise et ses sinistres répercussions n'en finissent plus de nous tarauder depuis plus d'un an, détruisant des rêves et des amitiés, démotivant nombre de nos athlètes, tous désarmés face à la répétition des interdits venus d'en haut, face à des directives qu'on ne comprend pas toujours mais que notre devoir nous impose de respecter, face surtout à un avenir désespérément vide de perspectives.

Malgré le COVID-19, nos athlètes se sont entraînés au stade omnisports, au parcours de santé, chez nos voisins sur les stades de Sarrebourg et Sarreguemines, pour un total de 121 séances. Quelle ténacité ! En sachant qu'aucune compétition n'a eu lieu, ni sur piste ni en salle, et que la saison de cross a été annulée.

Le cross du 11 novembre, rendez vous incontournable pour les crossmen n'a pas eu lieu. Cela plombe notre budget en nous privant de l'unique rentrée d'argent.

Nos compétitions sur piste ont repris fin mai. Nos différents championnats sont reportés.

Bonne reprise à tous, heureux de vous retrouver tous en pleine forme et que cette pandémie soit bientôt un mauvais souvenir ! Respectez les gestes barrière. Ensemble nous en sortirons vainqueurs.

Retrouvez nous sur

<https://alsacebossueathletisme.blog4ever.com/>
<https://facebook.com/groups/alsacebossueathletisme>



Apiculture : un printemps sans miel

Cette année le compte-rendu des activités de l'Association des Apiculteurs de Sarre-Union et Environs est des plus simples. Après un mois d'avril glacial et pluvieux a succédé un mois de mai froid et pluvieux. Nous ne récolterons pas de miel de printemps cette année, une première dans nos annales. Nos abeilles meurent de faim et de froid car elles ne peuvent pas butiner et ramener des provisions qui leur donnent l'énergie pour chauffer l'intérieur de la ruche à 33 degrés environ. Du coup le couvain, c'est-à-dire les futures abeilles qui devraient prendre le relais pour le miel d'été, est mort. Nous prenons bien sûr le relais pour les nourrir et les secourir mais c'est le monde à l'envers car ce sont les abeilles qui devraient nous gratifier de leur miel en cette période.

Certes le froid est responsable de cette catastrophe mais aussi le manque de nourriture. Il y a de moins en moins de fleurs, d'arbres et de prairies. L'herbe est coupée bien trop tôt, soit dans les prés ou tout simplement dans nos pelouses où les tondeuses tournent à la première éclaircie venue. Quel gaspillage ! Ce n'est pourtant pas cela que nous souhaitons pour notre société, un monde sans insectes, ni papillons ni abeilles. Pourtant nous y allons tout droit...

Jean-Claude SCHMITT, président

☎ 03 88 00 83 51

✉ jcl.schmitt@wanadoo.fr



Chœur d'Hommes d'Alsace Bossue : une reprise des répétitions espérée pour septembre 2021

Cela fait environ 15 mois que le Chœur d'Hommes d'Alsace Bossue (CHAB) est en stand-by, mis à part trois répétitions fin septembre et début octobre 2020. Nous attendons la réouverture de la salle culturelle de la Corderie qui nous est mise à disposition pour nos répétitions. A ce jour nous n'avons aucune visibilité concernant notre futur.

Cependant, nous pensons qu'une reprise des répétitions aura lieu, nous l'espérons tous, début septembre 2021, mais nous ignorons dans quelles conditions. Tous les concerts que nous avons prévus sont reportés et aucun concert ne sera donné en 2021. Il est nécessaire de nous remettre en voix, répéter les chants et faire évoluer notre répertoire.

Le CHAB reste optimiste. Pour 2022, il est encore trop tôt pour faire des projets mais les concerts reportés seront mis à l'ordre du jour au fur et à mesure. Une seule date est retenue, sous conditions, celle d'un concert à Eggingen, en Allemagne, initialement prévu pour juin 2020, reporté à juin 2021 et finalement reporté au dimanche de Pentecôte, le 5 juin 2022.

Le temps passe très vite et le CHAB n'a pu donner que deux concerts en 2020 : celui de la Saint-Valentin à Harskirchen, en partenariat avec les «Essenti'elles» (concert pour lequel nous avons plus de 350 auditeurs), et un concert caritatif donné à Dolving le 8 mars 2020. Le CHAB en avait prévu 7 en 2020 et 4 autres étaient en prévision pour 2021.

Chanter, tout comme la musique, reste avant tout un plaisir, une satisfaction, une évasion en plus d'un environnement et d'une ambiance agréable pour chaque membre. C'est avec cette passion que nous arrivons à transmettre la beauté du chant.

Le CHAB a toujours plaisir à accueillir de nouveaux membres, des chanteurs quels que soient les pupitres sont les bienvenus. Il n'est pas nécessaire d'être musicien ou de connaître le solfège. Pour rappel, le chœur d'hommes est à 4 voix : ténors 1, ténors 2, basse 1 et basse 2. Les futurs concerts seront mis en ligne sur notre site Internet et via l'Office du Tourisme de Domfessel.

Daniel NEUBAUER,
président de Chœur d'Hommes d'Alsace Bossue

☎ 06 82 35 22 42

✉ dneubauer@orange.fr

🌐 <https://www.choeur-hommes-alsace-bossue.com/>



Plus de 350 auditeurs ont assisté au concert que le Chœur d'Hommes a donné en partenariat avec « Les Essenti'Elles » à l'occasion de la Saint-Valentin

Club Vosgien : amélioration du balisage des sentiers autour de Sarre-Union

L'activité du club vosgien de Sarre-Union a repris doucement après la trêve hivernale, pandémie oblige depuis le premier mars 2021. Quelques sorties d'une demi-journée ont été effectuées dans les règles sanitaires et distancielles imposées sur nos propres sentiers autour de Sarre-Union. Un effort supplémentaire a été consenti pour l'amélioration du balisage desdits sentiers mis à mal par des coupes programmées ou imprévues dues à la sécheresse de 2020, d'arbres utilisés comme support de nos balises. Le club espère ainsi poursuivre son programme d'activités du second semestre, tel qu'il est prévu sur le calendrier de cette 39^{ème} année d'existence.



Contact : Eric LANZ, président

☎ 03 88 00 22 28

✉ clubvosgien-sarre-union@laposte.net

Chorale Sainte Cécile : Médaille « Or et Palmes » pour le chef de chœur

La Chorale Sainte Cécile anime régulièrement les offices de la paroisse St-Georges sous la direction de son chef de chœur Jean-Marie Wintzerith.

Jean-Marie a commencé dès son jeune âge à pratiquer le chant choral, d'abord comme élève chez les Pères Spiritains de Neufgrange, puis à Drulingen avec son père Emile, alors organiste et chef de chœur. Il a suivi plusieurs stages de formation et, en 1971, il dirige la chorale de l'Abbatiale de St-Jean-Saverne. En 1972, il dépose ses valises à Sarre-Union, où le curé Joseph Grimm lui propose de prendre en main la chorale Sainte Cécile. Bientôt se succéderont des animations variées telles que messes de jeunes, concerts d'église et animations des kermesses paroissiales. Jean-Marie assume également les fonctions d'organiste, notamment dans les paroisses annexes de Rimsdorf et Schopperten.

Pour cet investissement de plus de 60 ans, Jean-Marie Wintzerith a été honoré par la médaille « Or et Palmes » décernée par l'Union Sainte Cécile du diocèse de Strasbourg.

En raison des conditions sanitaires actuelles, la chorale Sainte Cécile continue à animer les célébrations en nombre restreint, et recrute volontiers de nouvelles voix pour la rentrée de septembre, en espérant que les répétitions pourront à nouveau reprendre le jeudi soir à la maison des œuvres.

Contact : Angèle WETTERHOLD, présidente

☎ 03 88 00 32 36



Association Clip Tonic : tout est prêt pour la reprise

L'association Clip Tonic a préparé son programme de reprise des activités de danse, pour la rentrée de septembre. Après plus d'une année de confinement, l'association espère reprendre ses activités le lundi 6 septembre 2021.

Contact :

Mme Sylvie RINN, présidente

☎ 06 83 64 35 62

A poster for "CLIP TONIC SARRE-UNION" featuring a woman in a black leotard and gloves performing a dance move. The text on the poster includes: "Complexe sportif de la corderie sous sol salle n°3", "Programme hebdomadaire", and a list of classes: "Lundi 17h00-18h30 Danse moderne pour enfants", "Lundi 19h00-20h00 Danse Fitness rythmes latino pour Adultes (inspiré de la Zumba)", "Lundi 20h00-21h00 Danse répétitions démos", "Mercredi 15h30-17h30 Danse moderne groupe Concours", "Mercredi 17h30-18h30 Danse Fitness rythmes latino enfants à partir de 7 ans", "Mercredi 19h00-20h00 Danse Fitness rythmes latino pour Adultes (inspiré de la Zumba)", "Mercredi 20h00-21h00 Danse répétitions Fitness démos", "Jeudi 17h30-18h30 Danse moderne pour enfants", "Jeudi 18h30-20h30 Danse Country et Line Dance", "Vendredi 17h30-20h00 Danse moderne pour ados et adultes". At the bottom, the phone number "06 83 64 35 62" is listed. A small website URL "www.clip-tonic.com" is visible at the bottom left.

Un beau projet pour l'école de Musique

Il est toujours très plaisant de pouvoir se dire que tout va bien malgré la complexité de cette période Covid mais la musique, elle, a toujours été présente pour nous aider à la surmonter!

L'ensemble des professeurs et moi-même sommes ravis de pouvoir constater que malgré cette crise sanitaire l'Ecole de Musique et Danse de Sarre-Union a pu fonctionner en dispensant les cours en présentiel une bonne partie de cette année scolaire grâce à la mise à place d'un protocole sanitaire toujours respecté ainsi qu'un réaménagement des cours en raison des différents couvre-feux imposés !

Durant les deux périodes de confinement, chaque élève a pu poursuivre son apprentissage en visio (via Skype, WhatsApp ou encore par e-mail). Cet enseignement à distance n'a pas toujours été simple dans son application mais une solution pour pouvoir garder le contact avec chacun de nos élèves.

Les concerts et auditions n'ayant pu avoir lieu, nous avons imaginé un concert des professeurs sous forme de vidéos mis en ligne régulièrement sur la Web-TV de la ville de Sarre-Union et sur notre site de l'Ecole de musique via Facebook. Ainsi vous pourrez voir et entendre tous les professeurs dans des répertoires très variés s'étendant du classique à la dernière comédie musicale en vogue !

Tout cela n'aurait pu se faire sans notre vidéaste local Emmanuel Weber pourvu d'un grand talent. Les vidéos se transforment en œuvres d'art où chacun peut dévoiler son talent et sa passion. Elles deviennent au fur et à mesure une empreinte laissée dans le temps dont tout le monde se souviendra.

Je remercie également les professeurs de notre école de musique pour tout leur investissement ô combien important !

Nous pensons tous à des jours meilleurs, Paix, amour et musique ne font-ils pas bon ménage ? Nous en avons tant besoin par ces temps difficiles ! Aux yeux de tous, la musique reste un art universel, qu'elle soit classique ou moderne, elle accompagne chaque instant de notre vie, dans nos moments de tristesse comme de joie. Nous l'écoutons seul ou entre amis. Ce moyen d'échanger à distance reste le seul que nous ayons pour la laisser s'épanouir au travers de nos émotions. Alors je n'ai plus qu'un mot à vous dire : « Que vive notre belle musique » !



Contact : Estelle GROSSE, directrice

✉ ecmusdans@orange.fr ☎ 03 88 00 36 97
f <https://www.facebook.com/EcoledeMusiqueSU/>

Église Évangélique de Pentecôte : une église à découvrir !

Association culturelle loi 1905 et culturelle loi 1901

L'Église Évangélique de Pentecôte de Sarre-Union et environs a 40 ans d'existence. Elle est née d'un rassemblement de jeunes croyants, locataires dans un 1er temps de l'ancien restaurant Rieb (aujourd'hui démoli et remplacé par une aire aménagée) à l'angle de la rue de Bitche et de la rue des Jardins.



L'Église évangélique de Sarre-Union à l'emplacement de l'ancien restaurant Rieb

Depuis 1989, l'église se situe au 30 rue de Bitche, à Sarre-Union. Cette communauté vivante, accueillant adultes et enfants dans le respect des règles régissant les ERP (établissements recevant du public) est ouverte à chacun.

Contact : 30 rue de Bitche 67260 Sarre-Union

🌐 www.eglise-sarre-union.fr ☎ 06 61 46 24 92
✉ eepsarreunion@gmail.com



L'Église évangélique de Sarre-Union.

Groupement d'Intérêts Culturels : de beaux et grands projets pour cet été

Nul besoin d'aller bien loin, tout se passera à la Villeneuve : dans le temple réformé, sa cour, les ateliers du GIC et la place des tilleuls. Le week-end du 31 juillet et 1er août se tiendra un événement solidaire avec :

- au Temple Réformé, une exposition-vente de créations réalisées dans les divers ateliers (patchwork, modelage de terre, peintures, broderies, feutrage de laine, couture, relooking de meubles, etc.).
- dans la cour du Temple, une kermesse avec l'organisation de jeux comme ceux proposés lors du dernier festival des jeux. Les grands jeux proposés ont aussi été créés par les ateliers du GIC.
- Dans la cour du temple, le samedi en soirée, une séance de yoga et le dimanche en matinée une séance de gymnastique douce.

Le bénéfice des ventes (dons et participations aux activités et à la kermesse) sera reversé à la fondation pour la recherche médicale. L'exposition restera visible aussi pendant l'événement « L'art sous les tilleuls » des 4 et 5 août 2021.

La 4e édition de l'événement « L'art sous les tilleuls » se tiendra les mercredi 4 et jeudi 5 août 2021.



Le projet de cette année est l'élaboration d'une œuvre en commun, belle et poétique, intitulée « Une planète pour tous ».

Nous réaliserons ensemble une forêt et un potager. Neuf animateurs et animatrices seront présents pour fabriquer ces deux planètes et leurs habitants :

Avec des mousses, branchages, écorces, gravillons, osier, il s'agira de construire une rivière, un pont, un puits pour apporter l'eau, et des nids pour faire nicher les oiseaux.

Avec de la laine, de la terre, du tissu, des pigments naturels, du papier, des galets, de la feutrine, vous pourrez apprendre les techniques diverses telles que : peinture, modelage de terre, découpage de papier, couture pour créer des animaux (poissons, petites souris, lapins, champignons, arbres, maisonnettes, oiseaux, papillons et autres insectes pour peupler la forêt) ainsi que des fruits et légumes pour alimenter le potager ou des moutons en laine pour peupler une clairière dans la forêt. Des moulins à vent en papier et un herbier compléteront nos planètes enchantées.

Cinq autres animateurs et animatrices animeront des ateliers autour de ces planètes par des jeux d'improvisation théâtrale, des jeux autour des mots, un atelier numérique Flipbook, un atelier de lecture à voix haute et des jeux de kermesse et de société.

Le mercredi 4 août en fin d'après-midi, le groupe de « Danses Nature et Poésies » proposera un spectacle dans la cour du temple ponctué d'interventions musicales et poétiques par Elvis Stengel. Le jeudi 5 août en fin d'après-midi, un spectacle musical sera animé par Hélène Oswald de la Compagnie « En musique ».

Tous les détails et de nombreuses photos sur notre site Internet et sur la page facebook GIC GIC. L'ensemble des événements et activités sont accessibles à tous à partir de 4 ans. Pour le samedi et dimanche, sans inscription préalable ; pour le mercredi et le jeudi sur inscription en nous contactant par mail.

Contact : GIC, 1 rue de l'École
✉ gic67@orange.fr 🌐 www.GIC67.fr

Renouvellement du conseil presbytéral de la paroisse protestante de Sarre-Union

Suite aux élections de février dernier, les membres du nouveau conseil presbytéral se sont réunis le 21 mars pour élire le bureau ainsi que les délégués au Consistoire et à l'Assemblée d'Inspection. Ont été élus :

Président : le pasteur Jean-Louis Sagneth / **Vice-présidente** : Danièle Muller / **Secrétaire** : Annie Petit / **Trésorier** : Jean-Claude Hohwald

Assesseurs : Nathalie Bauriaud, Armand Bieber, Edmond Boos, Edouard Eberhardt, Lilette Schlosser, Christine Schneider.

Les receveurs en poste : pour Rimsdorf, Mireille Taesch / pour Sarrewerden, Joseph Gapp / pour Sarre-Union, poste à pourvoir suite au départ de Gauthier Roeser / pour Zollingen, Christelle Cocco.

Le culte d'installation du Conseil a eu lieu à Sarre-Union, en l'église de la Villeneuve, le jeudi de l'Ascension 13 mai 2021.



1er rang : Danièle Muller (vice-présidente et déléguée à l'Inspection), Nathalie Bauriaud, Christine Schneider, Lilette Schlosser (déléguée au Consistoire), Annie Petit (secrétaire et déléguée à l'Inspection), Danielle Hauss Berthelin (pasteure et inspectrice ecclésiastique)

2e rang : Jean-Louis Sagneth (pasteur et président), Armand Bieber (délégué au Consistoire), Jean-Claude Hohwald (trésorier), Edouard Eberhardt (délégué au Consistoire), Edmond Boos (délégué au Consistoire)

Contact : 26, rue des Églises
☎ 03 88 00 12 28

La Boule d'Or : les entraînements ont repris depuis le 1er juin



Les entraînements ont repris pour les boulistes depuis le 1er juin, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur

L'horizon sanitaire s'éclaire tout doucement pour le pétanque-club « La Boule d'Or » puisque le club a repris les entraînements depuis le 1^{er} juin. Ils se tiendront jusqu'à fin septembre les mardis et vendredis soirs à partir de 18h.

Programme des concours 2021 :

- Samedi 6 août à partir de 14h
- Samedi 4 septembre à partir de 14h

Contact : Camille BECKER, président
☎ 03 88 00 26 31

US Sarre-Union : une activité restée relativement soutenue

L'US Sarre Union, à l'instar de tous les clubs de football, a vu sa saison 2020/2021 s'arrêter prématurément fin octobre pour finalement ne plus reprendre, malgré des espoirs ou schémas de reprise vite avortés compte tenu de la situation sanitaire. Le choix de la raison l'a emporté, et c'est tant mieux, la Fédération Française de Football (FFF) décidant en dernier ressort de déclarer la saison « blanche ».

Malgré cela, l'activité du club est restée relativement soutenue. D'abord, au niveau des équipes séniors, en raison de la Coupe de France, épreuve dans laquelle les bleus ont vite déchanté à Obermodern. Dommage, il faudra en tirer les leçons.

Au niveau de l'ensemble des licenciés, le club a régulièrement maintenu les séances d'entraînement, en fonction des décisions gouvernementales, permettant ainsi à tous les licenciés du club de pratiquer leur sport favori, à défaut de pouvoir disputer des rencontres officielles.

Afin d'assurer les finances du club, l'US Sarre Union a organisé un certain nombre d'actions, avec notamment les « Drive Couscous » et « Choucroute » qui ont connu un formidable succès. Un loto digital, totalement inédit, qui a lui aussi connu un réel succès, a complété l'animation extra-football.

Désormais, le club se prépare à une nouvelle saison de compétition qui devrait démarrer fin août. Au niveau sportif, les traditionnels changements sont prévus dans les différentes équipes. Le staff senior reste en place et un nouveau coach arrive pour donner une nouvelle dynamique chez les féminines.

Le principal chantier de l'US Sarre-Union durant ces derniers mois a consisté à monter un dossier pour l'embauche d'un responsable sportif et administratif. Avec le soutien de la Ligue du Grand-Est de Football (LGEF), de la Ligue d'Alsace de Football Association (LAFA), le dossier est en instruction à la FFF et le résultat est attendu pour mi-juillet, avec une embauche à compter du 1er septembre 2021.

Ce responsable permettra également à l'USSU de prendre en charge le recrutement et toute la gestion de la section Sport Études du collège et du Lycée G. Imbert de Sarre-Union. Il devrait surtout permettre au club de pouvoir créer des événements sportifs plus importants, et répondre ainsi aux critères de plus en plus exigeants de la FFF.

L'USSU évolue, elle est pour cela accompagnée par la Ville de Sarre-Union qui engage actuellement les travaux de rénovation du terrain synthétique. Arrivé en bout de course, dangereux, il doit permettre aux jeunes de pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions.

Au niveau extra sportif, les traditionnels rendez vous de l'été devraient avoir lieu, à savoir le traditionnel feu d'artifice du 14 Juillet ainsi que le marché aux puces / brocante du 15 août (Renseignements : 07 70 79 34 04, ou Charlot Hamm Agence MMA). En espérant que la situation sanitaire le permette d'ici là. Plus que jamais, prenez soin de vous et de vos proches !



La journée portes ouvertes de l'USSU du samedi 12 juin a connu un grand succès

Contact : US Sarre Union
🌐 <https://ussu.footeo.com/>
Jeunes : Franck Pettikoffer 📞 06 66 54 93 04

Club de tennis de table : une saison pratiquement blanche malgré un début prometteur

La saison a démarré pour les pongistes en septembre dernier. Ils n'ont malheureusement disputé que trois rencontres de championnat.

Malheureusement le championnat ainsi que les entraînements ont été arrêtés suite à la pandémie. Le début de saison était pourtant prometteur et encourageant, l'équipe fanion en GE3 ayant obtenu deux victoires et un match nul.

L'équipe 2 en GE4 a été la surprise de ce début de championnat. L'équipe 3 et l'équipe 4 ont su également tirer leur épingle du jeu.



Grégory Wehrung joueur de l'équipe 1 de Sarre-Union

Il faudra travailler à la rentrée avec les écoles et le collège pour recruter de nouveaux pongistes. Aujourd'hui nous ne pouvons pas parler de bilan car la saison a été pratiquement blanche.

Horaires des entraînements :

- Les lundis de 19h-21h : entraînements adultes libres (compétiteurs, loisirs)
- Les mardis : entraînements des jeunes de 17h30 à 19h.
- Les mercredis de 14h à 15h : Baby-ping (4 à 6 ans) de 15h à 16h (séances individualisées).
- Les jeudis : entraînements jeunes de 17h30 à 19h, et de 19h à 21h entraînements compétiteurs adultes (séances dirigées).

Le club recrute tout au long de l'année. Avis aux amateurs !

Contact : Eric MESSEMER, président du CTT
📞 06 18 42 69 91

état civil

DÉCÈS

BOUDINET Marie-Louise épouse LEMIUS	01/12/2020
SCHOEPFER Paul	25/12/2020
WERQUET Pierre	25/12/2020
MERTZ Irène épouse HETZEL	27/12/2020
SCHMIDT Roger	01/01/2021
IDOUX épouse PETTIKOFFER Mireille	03/01/2021
BAUER Suzette	10/01/2021
SCHMIDT Monique	19/01/2021
BRUDER Charles	30/01/2021
HERR Nicole veuve BLANC	06/02/2021
SPECHT Fernande veuve BURR	12/02/2021
LUDMANN Sophie veuve SOMMER	13/02/2021
GARNIER Jean	17/02/2021
KLEIN Pierrette veuve NEU	24/02/2021
JUNG Alice veuve SCHMITT	26/02/2021
KENCKER Guy	06/03/2021
IFFLY Yvette veuve TAESCH	06/03/2021
NAEGELY Annita veuve GERBER	07/03/2021
CREUTZBURG-WEINSTEIN Manfred	19/03/2021
LAUER Roger	31/03/2021
UHRI Emilie	04/04/2021
SCHMITT Irène veuve WEBER	08/04/2021

KLEIN Mireille veuve BIBER	15/04/2021
BALLA Mehmet	17/04/2021
BREY Monique épouse GOGELIN	19/04/2021
MESSEMER Jeanne veuve PFISTER	29/05/2021
TAESCH Pierre	07/06/2021

MARIAGES

CEYHAN Serdar et Aylin SAHIN	13/02/2021
SCHEIDER Patrick et BRICKA Claudine	26/03/2021

NAISSANCES

NÔ-NEY Xavier	07/12/2020
SUNGUR Alyna	26/01/2021
DAIKER Eden	11/03/2021
GIERENS Luca	15/03/2021
BECK Camille	24/03/2021
WELSCH Angéline	27/03/2021
EBERHARD Hugo	08/04/2021
SALJA Amin	26/05/2021



UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel

Pays de Sarre Union

4 rue du Maréchal Foch - 67260 Sarre Union

Tél. : 03 88 49 97 20 – Courriel : 01650@creditmutuel.fr

Le Crédit Mutuel, banque coopérative appartient à ses 7,9 millions de clients sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5458531008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances inscrits au registre national sous le numéro unique d'identification 07 003 758 (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurances de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM VIE SAM, entreprises régies par le Code des assurances. Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175 715 € – RCS Paris 421713892 12 rue Gaillon 75107 Paris Cedex 02.

adresses utiles

MAIRIE

Tél : 03.88.01.14.74
Fax : 03.88.00.28.15
Email : mairie@ville-sarre-union.fr
Site Internet : www.sarre-union.fr

ATELIERS MUNICIPAUX

Chemin de la Sarre

ENERGIE & SERVICES

Régie Municipale d'Électricité
10, Chemin de la Sarre
Tél : 03.88.00.13.71
Fax : 03.88.00.39.88
Email : regie@electricite-sarre-union.fr

GENDARMERIE

6, rue Vincent d'Indy
Tél : 03.88.00.10.20
Fax : 03.88.01.17.05

RECRUTEMENT GENDARMERIE

Point d'information au Centre Socio-Culturel tous les 2^e jeudis du mois de 11h à 12h

EHPAD MAISON DE RETRAITE

23, rue du Maréchal Foch
Tél : 03.88.01.13.13
Fax : 03.88.00.35.77

CENTRE DE SECOURS

11, rue Vincent d'Indy - Tél. : 18

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN - CENTRE TECHNIQUE

3, rue Vincent d'Indy - Tél : 03.68.33.82.20

LA POSTE

2, rue de la Gare - Tél : 36 31

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

18, Grand'Rue - Tél : 03.88.01.15.30

GAZ DE FRANCE - SARREBOURG

Service dépannage : 0810 433 068

EAU & ASSAINISSEMENT (SDEA)

Service dépannage : 03.88.19.97.09

CENTRE SOCIO-CULTUREL

26 b, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.22.15

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

GROUPE SCOLAIRE :

Tél. 03.88.00.11.43

COLLÈGE PIERRE CLAUDE :

Tél. 03.88.00.10.25

LYCÉE GEORGES IMBERT :

Tél. 03.88.00.39.00

AVOCATS

- SCHNITZLER Nadine

2, rue du Chalet
Tél : 03.88.01.35.05 - Fax : 03.88.91.63.40
- SCHWAB Muriel
1, rue Max Karcher - Tél : 03 88 00 24 90

SAGE FEMME

- LORETTE-BRUCKER Christine
18, rue des Romains
Tél : 06.79.75.99.66

PSYCHOLOGUE

- BLAIND Henri
3 rue de l'École - Tél : 03.88.00.06.87
Port : 06.80.96.54.02 - Sur RDV

MEDECINS

- Drs MOOG Stéphanie et NIEDERGANG Gilles
20, rue du Maréchal Foch
Tél : 03.88.00.11.60
- Dr PAIS Adrian
2, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.10.84
- Drs HAUSS Patrick, HAUSS Laurence
5 b, Chemin de la Sarre
Tél : 03.88.00.11.20

CABINET DE RADIOLOGIE, D'ECHOGRAPHIE ET SCANNER

- Drs DESPORTES, OBRECHT, MILOSESCU & SOBCZYK
48, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.11.86

DENTISTES

- Dr KOEHL Christian
5 b, Chemin de la Sarre
Tél : 03.88.00.20.40
- Dr TEOFANESCU Lucian
2, rue Max Karcher - Tél : 03.88.00.12.86
- Urgences Dentaires
Tél : 0820.69.20.08 (8h00-16h00)
Uniquement dimanches et jours fériés.

OPHTHALMOLOGISTE

- Dr WAGNER Jean-Bernard
10, rue du Maréchal Foch
Tél. 03.88.00.18.73

PHARMACIES

- Pharmacie St Georges
1, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.12.90
- Pharmacie du Lion
23 a, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.12.01

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

- JANES Evelynne
44, rue de Rimsdorf - Tél : 03.88.01.29.27
- JUNGKER Christophe
3, rue des Romains - Tél. : 03.88.01.19.51
- LOHSTAETTER Elodie
6 rue Walter Schmitt - Tél : 03.88.01.39.66
- BAUER Jonathan
22b rue de Bitche - Tél : 06.32.03.40.78
- KAZMIERCZAK Kamil
10 rue de Verdun - Tél : 06.65.54.68.39

INFIRMIERS

- CABINET INFIRMIER
22 A, rue de Bitche - Tél : 03.88.00.11.93
- CABINET INFIRMIER :
7, rue de Phalsbourg
Vanessa BENDER, Tél. 06.06.54.87.51
Nathalie HAUTH, 06.95.40.63.60
Jessica KOUAKOU, Tél. 06.26.71.50.72
Virginie SCHEIDECKER, Tél. 06.10.78.37.27
Christine SCHMITT Tél : 06.71.55.98.85
Audrey LERIN, Tél. 06.36.93.16.49
Émilie FERSTLER, Tél. 07.71.86.91.74

CENTRE DE SOINS A DOMICILE

22, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.12.96

ORTHOPHONISTES

- BRUDER Marie-Thérèse
1, rue des Tourneurs - Tél : 03.88.00.33.55
- BACH Sandra
4, Grand-rue - Tél : 03.88.89.49.42
- BAUER Marie sur RDV.
Maison des Services
14, rue Vincent d'Indy - Tél : 03.88.01.67.87
- STOCK Emma sur RDV.
Maison France Services
14 rue Vincent d'Indy - Tél : 03.88.01.67.07

RHUMATOLOGUE

- Dr SCHNEIDER Pascal
22 D, rue de Bitche - Tél : 03.88.00.34.70

AMBULANCES - TAXI

- SCHUSTER
13, rue Vincent d'Indy - Tél : 03.88.00.12.34

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

- LABORATOIRE SCHICKELE
4a, rue Maréchal Foch - Tél : 03.88.00.32.33

LA LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITÉ DU BAS-RHIN

Espace Ligue Relais de l'Alsace Bossue
Permanences tous les 1er et 3e vendredis du mois de 16h à 18h.
20, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.70.06.12
Mail : espace-sarre.union@ligue-cancer.net

ÉPICERIE SOLIDAIRE La Passerelle

Ouverte les mardis après-midi à partir de 14h
34a, rue de Phalsbourg - Tél : 06.02.31.54.97
Mail : lapasserelle67@gmail.com

OFFICE NATIONAL DES FORETS

27, rue de Rimsdorf - Tél : 03.88.00.15.66

PAROISSES

- Paroisse Catholique
14, rue du Presbytère - Tél : 03.88.00.10.92
- Paroisse Protestante
26, rue des Eglises - Tél : 03 .88.00.12.28
- Eglise Evangélique de Pentecôte
30, rue de Bitche - Tél : 03.88.00.11.67
- Eglise Néo-Apostolique
Rue du Maréchal Foch

MAISON FRANCE SERVICES

Lundi au jeudi : 8h - 12h / 13h - 17h
et le vendredi 8h-12h / 13h - 16h.
14 rue Vincent d'Indy - Tél : 03.88.01.67.07
Mél: accueil@ccab.eu

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ALSACE BOSSUE

Standard: 03.88.01.67.07
Mail : contact@ccab.eu
Site internet : www.alsace-bossue.fr

PERMANENCES SOCIALES

- CAF - Caisse d'Allocations Familiales
Les rendez-vous téléphoniques sont à prendre sur votre espace personnel caf.fr ou par téléphone au 3230.
Docteur Pais Adrian : 03.88.01.11.08 ou 06.32.32.94.77.
- CARSAT service retraite
Les demandes sont à faire sur le site de l'assurance retraite ou par téléphone au 3960.
- CARSAT service social
Sur RDV au 03.88.63.46.88
- CRESUS
Mardi matin sur RDV à prendre à l'accueil de la Maison France Services (Tél : 03.88.01.67.07).

- CPAM

Pas de permanences actuellement mais organisation de RDV en visioconférence avec les usagers : les demandes des RV sont à faire sur l'espace personnel ameli.fr ou par téléphone au 3646.
- Assistante Sociale
Les RDV sont à prendre au 03.68.33.84.30

LOGEMENT

- ALSACE HABITAT
les mardis après-midis de 14 h à 17 h sans rdv
- PIG Rénov'habitat 67 (Cabinet Urban Conseil)
1er jeudi du mois de 16h à 17h30, sans RDV. Tél. : 03.29.64.45.17
- Info Énergie
1er jeudi du mois sur RDV.
Tél. 09.72.28.95.73

- Bureau accès au logement

2 vendredis matins par mois.
Planning disponible auprès de l'agent d'accueil.
Tél. 06.38.28.27.03.

PERMANENCES JURIDIQUES

- SOS Aide aux habitants
Le 1er et 3e mardi du mois de 14h à 17h sur RDV au 03.88.79.79.30.

- Conciliateur de justice : un mardi sur deux de 9h à 11h sur RDV (Tél. 03.88.01.67.07)

AUTRES SERVICES DE LA MAISON FRANCE SERVICES

- S.D.E.A.
Le jeudi après-midi sans RDV.
Tél. 03.88.19.29.99.
- Espace Multimédia
Ouvert le mercredi de 13h à 17h (ouvert à tous et gratuit).

PERMANENCES EMPLOI

- Pôle Emploi - Service indemnités
Prendre RDV au 3949 ou contactez votre conseiller via votre espace personnel sur pole-emploi.fr
- Maison des Entrepreneurs
Sur RDV au 03.88.71.15.54.
- Mission Locale
Prendre RDV au 03.88.71.10.08.
- Association Emploi Service
Accueil du public sur RDV
7 rue du Chalet - 67260 Sarre-Union.
Mail : ai-emploi-service@orange.fr
Tél. 03.88.00.25.83.

- APP

Lundi, mardi et vendredi, toute la journée et le mercredi matin.
- Armée de Terre
Dates disponibles à l'accueil.
- Inspection du travail
3e jeudi du mois de 9h30 à 11h30 sans RDV
Tél. 03.88.15.43.00.

ENFANCE

- Puéricultrice
Pas de permanence actuellement.
Contactez le 03.68.33.84.30.
- Consultation de jeunes enfants
Le 3ème jeudi du mois sur RDV au 03.68.33.84.30.
- Relais d'assistantes maternelles
Le RAM se situe dans le bâtiment de la Grange aux Paysages, 90 rue Principale 67430 Lorentzen. Les permanences du RAM ont lieu sur quatre communes du territoire sur RDV au 03.88.00.48.66.

AUTRES SERVICES

CENTRE MEDICO-SOCIAL DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Tél. 03.68.33.84.30 (Secrétariat de Drulingen) ou 03.69.33.20.00 (Saverne).
- UNITE DE VIE Résidence Chez Soi
29, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.16.04
- Consultations de psychologie, psychiatrie générale et pédopsychiatrie de l'EPSAN (Etablissement Public de Santé Alsace Nord)
25, rue de Phalsbourg
Sur rendez-vous en psychiatrie Adultes les mardis, jeudis, vendredis
Tél : 03.88.64.61.02
Sur rendez-vous en psychiatrie Enfants et Adolescents les lundis et mercredis
Tél : 03.88.64.61.09
- BIBLIOTHEQUE
18, rue des Roses - Tél : 03.69.33.23.30
- Ecole de Musique
1, rue de l'École - Tél : 03.88.00.36.97